

Compte-rendu

CÉ La Dauversière-Évangéline 25-26

23/09/2025 / 18h00 / Salle de conférences (bâtiment Évangéline)

Membres (cocher les membres présents)	
☒Elisenda Tomas, directrice ☒Julie Daudelin, enseignante substitut ☒ Marie Andrée Proux, enseignante, ☒Sophie Benoit, enseignante ☒Isabelle Major, enseignante ☒Cathy McKenven, soutien (tech en loisirs) ☐Maria Campisi, professionnelle (CP) ☐Isabelle Allard, soutien (tech en loisirs)	☒Debora Claro, membre parent ☒Natalie Rafei, membre parent – Secrétaire et membre substitut au CP ☒ Koffiv Djondo membre parent ☒Kiléka Coulibaly, membre parent et membre délégué au CP ☒Maguy Tshiabu, membre parent ☒Aiché Sangaré, membre parent ☒Fella Hammoutene, membre parent substitut ☒ Patricia Loucoussa, membre parent substitut ☒ Audric Twahirwa Ikuzwe Sumba, membre du Public ☒ Sophie Gagnon, membre de la communauté, ICS
Invités	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
	Ouverture de la séance	Présence de 16 personnes; le quorum est atteint.	S/o	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Mot de bienvenue et vérification des présences	L'assemblée débute à 18h10. Mme Julie Daudelin est un membre enseignant substitut. Mme Sophie Benoît est un membre enseignant.	S/o	Sans objet S/o Fait F Non fait NF En réalisation ER
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Elisenda Tomas procède à la lecture de l'ordre du jour suivie par la proposition d'adoption de M. Koffiv Djondo et appuyée par Mme Cathy McKenven . Il est proposé d'ajouter au point 8, l'élection d'un parent membre parmi les membres substitués suite au départ de Mme Lydienne Ndougo, Ndoumbe. Adoption à l'unanimité. (01-CÉ-23/09/2025) (En Annexe : Voir en annexe 1 - Ordre du jour)	S/o	--
3.	Adoption du compte-rendu du 9 juin 2025	Mme Julie Daudelin propose l'adoption et Mme Débora Claro appuie la proposition. Adoption à l'unanimité. (02-CÉ-23/09/2025) (En annexe : Voir annexe 2 – PV- CÉ du 09 juin)	S/o	--
4.	Élection du président et vice-président	Mme Kiléka Coulibaly se présente pour la présidence du CÉ. Élu(e) à l'unanimité. Mme Débora Claro se présente comme vice- présidente. Élu(e) à l'unanimité.	S/o	--
5.	Parole au Public	Considérant l'expérience de M. Audric Twahirwa Ikuzwe comme membre élève dans le passé, Son implication cette année à l'école comme employé à contrat, Il est convenu à l'unanimité que M. Audric va maintenir sa présence au CÉ comme représentant du Public. Il va s'impliquer également à la formation des nouveaux élèves membres. Mme Thomas annonce le départ de Mme Marie-Noelle Legault comme membre de la communauté qui sera remplacé par un employé du CJE.	S/o	--

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
6.	Calendrier des rencontres et comités de travail du CÉ pour 25-26	Considérant l'horaire des rencontres du comité de parents et de la direction ainsi que les membres enseignants, il est convenu que : Les rencontres se feront les mardis. Modifier le calendrier en gardant les dates suivantes :21 octobre, 18 novembre, 09 décembre, 13 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril, 12 mai et 09 juin.	Le calendrier sera partagé sur le site web de l'école par la direction.	--
7.	Formations obligatoires	Considérant l'obligation des nouveaux membres à compléter la « Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement », Mme Elisenda Tomas fait un rappel à tous les membres et les oriente vers le lien à suivre pour compléter la formation. Le lien de la formation est inclus dans l'ordre du jour : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre de services scolaire/vue d ensemble formation membre conseil etablissemen t.pdf Mme Tomas présente brièvement un document de travail sur la Régie interne du conseil d'établissement 2025-2026 (voir Annexe 3 en pièce jointe).	S/o	--
8.	Sujets nécessitant une décision	Mme Tomas présente deux sujets qui nécessitent une décision. 8.1 Considérant qu'une levée de cours serait nécessaire pour le 3 octobre qui est la date prévue pour le Crosscountry (élèves du 2 ^{ème} cycle) ainsi que le 8 mai pour les Olympiades, Il est proposé par Mme Kiléka Coulibaly et secondé par M. Koffiv Djondo la levée des cours pour les dates du 3 octobre et le 8 mai. (03-CÉ-23/09/2025). (Voir en annexe : Programme des sorties Annexe 4) 8.2 Considérant, le départ de Mme Lydienne Ndougo, Ndoumbe, Mme Aiché Sangaré, parent substitut s'est proposé pour devenir parent membre. Proposé par Mme Isabelle Major , secondé par M. Koffiv Djondo (04- CÉ-23/09/2025).	S/o	--
9.	Sorties éducatives	Mme Tomas présente les sorties aux membres du CÉ proposées par les enseignants qui dépassent la somme de 2000\$. Les sorties présentées sont approuvées à l'unanimité.	Le Camping pour les groupes FTP est approuvé.	--

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
			Il vise à inciter les élèves à développer des habiletés en lien avec différentes habitudes de vie quotidiennes et domestiques. L'activité serait payée avec le budget « école inspirante ».	--
9.	Suivi sur le budget de fonctionnement du CÉ	Considérant que le budget inclut une somme pour la formation et une somme pour le fonctionnement du CÉ. Considérant la présentation de la direction des différentes options de l'usage de ces sommes, Considérant que cet argent se perd si non-utilisé. Il est décidé à l'unanimité de <i>maintenir le budget de fonctionnement pour payer le secrétariat du CÉ, soit la somme de 400\$.</i> <i>(05- CÉ-23/09/2025).</i> <i>(Voir en annexe : Annexe 5)</i>	S/o	--
10.	Points d'information (rapports)	1.1. Direction : Considérant la mesure temporaire adoptée sur le code de vie de l'école durant la période transitoire d'unification des deux écoles et durant l'année scolaire dernière, la direction fait mention qu'un travail sur le code de vie des trois bâtiments va débuter dans l'objectif d'avoir un code de vie unifié pour tous. C'est un travail de collaboration entre les enseignants, la CP, les élèves et la direction. La direction fait mention que les élèves adhèrent bien à la règle qui interdit les cellulaires depuis le mois de septembre. La direction fait mention que la collaboration avec Rafael U est maintenue pour les uniformes scolaires : les parents seront en mesure de faire les commandes en ligne des Hoodies avec Rafael U. Tous les chandails/vestes/Hoodies avec le logo de l'école sont acceptés. Tout autre chandail sans le Logo de l'école n'est pas accepté. La direction fait mention que la ventilation n'est pas encore fonctionnelle. À partir du mois de novembre, la ventilation automatique sera fonctionnelle. La direction fait la lecture de la lettre de Déclaration annuelle d'intérêt des membres du conseil d'établissement.	Le CJE partagera les coordonnées de l'employé qui remplacera Mme Legault avec la direction. Mme Sophie Gagnon mettra le conseil d'étudiant en lien avec la ville de Montréal – Projet ville en vert.	--

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		1.2. Personnel enseignant On fait mention que l'élection des membres du conseil d'élèves va avoir lieu le 20 septembre. Deux élèves seront élus comme membres au CÉ et vont pouvoir assister à la rencontre du mois d'octobre. 1.3. Élèves : 1.4. Communauté : Mme Sophie Gagnon fait mention qu'une lettre des résidents voisins, commerces a été rédigée afin de souligner des comportements inadéquats par nos élèves en lien avec la préservation de l'environnement et la civilité. On fait mention que la forme de la lettre sera modifiée par la direction afin de l'adapter aux élèves. Elle serait partagée auprès des parents et auprès des élèves en classe. Les membres acceptent à l'unanimité que la lettre soit partagée. On fait mention de la nécessité de choisir la forme du partage de la lettre avec les élèves et que cette décision serait prise par l'équipe du personnel le 25 septembre. Les membres proposent que cela soit fait lors d'une journée et période précise, par les titulaires de classes ou par le personnel enseignant du CCQ. On fait mention qu'il ne suffit pas de partager une lettre pour modifier le comportement des élèves. On fait mention de la nécessité de faire un lien avec d'autres initiatives citoyennes dans le quartier, des centres communautaires et la ville de Montréal. On fait mention de la mise en place de demi-journées de sensibilisation auprès des élèves qui inclut des activités participatives. Au niveau des élèves, ramener le sujet auprès des représentants. Considérer plus d'espace où les élèves puissent dîner. Un point est rapporté comme quoi il n'y a pas suffisamment de poubelles à l'extérieur de l'école et ces dernières ne sont pas fréquemment vidées par la ville; un plan a été fait par les élèves afin de pallier à cet enjeu.	S/o	--

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		On fait mention que la placette en face de l'école va être réaménagé dans le but de l'agrandir. On fait mention que l'Aréna Marcellin Wilson a reçu des subventions et serait en mesure d'offrir un accès gratuit aux équipements (patins) pour toute la communauté.	S/o	--
11.	Questions diverses	On fait mention à la coupure de budget et son impact sur la mise en place du projet de paires aidants.	S/o	--
12.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h23. La date de la prochaine rencontre est le Mardi 21 octobre à 18h00 – bâtiment Évangéline.	L'ordre de jour et le PV sera partagé par la direction.	--

Annexes :

Annexe 1 : Ordre du jour

Annexe 2 : PV – CÉ du 09 juin.

Annexe 3 : Régie interne du conseil d'établissement 2024-2025 (en pièce jointe).

Annexe 4 : Sorties

Annexe 1 :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement – École La Dauversière-Évangéline

23 septembre à 18h00 au salon du personnel (bâtiment Évangéline)

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (juin 24) (5 minutes)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Élections du président et vice-président (1^{er} CÉ de l'année)
5. Parole au public (2 minutes)
6. Calendrier des rencontres et comités de travail du CÉ
7. Règles de régie interne
8. Sujet nécessitant une décision
9. Sujet nécessitant une décision
10. Sorties éducatives (approbation) (15 minutes)

11. Pause (10 minutes)
12. Suivi sur le budget de fonctionnement du CÉ (5 minutes)
13. Points d'information/rapports (20 minutes)
 - 13.1. Direction (déclaration d'intérêts et formation obligatoire sur le CÉ)
 - 13.2. Personnel enseignant
 - 13.3. Organismes communautaires
 - 13.4. Élèves
14. Levée de la séance

[Annexe2](#) : En pièce jointe au courriel d'envoi.

[Annexe 3](#) : En pièce jointe au courriel d'envoi.

[Annexe 4](#) :

[Annexe5](#) :